

des mesures prises par l'État membre concernant les indemnités compensatoires complémentaires.

Base

— Règlement (CE) n° 950/97 du Conseil (amélioration de l'efficacité des structures de l'agriculture)

Décision C(97) 3476 de la Commission du 18 décembre 1997

Décision constatant que les conditions de la participation financière de la Communauté sont remplies, compte tenu des mesures prises par l'État membre concernant le nouveau texte d'application du Règlement (CE) n° 950/97.

État membre concerné

— Belgique (Wallonie)

Nota bene: Sur demande, une copie du texte de la décision dans la ou les langues officielles de l'État membre concerné peut être obtenue auprès du secrétariat général de la Commission des Communautés européennes, service des publications et notifications, bâtiment «Breydel», bureau 14/94, rue de la Loi 200, 1049 Bruxelles [téléphone: (32 2) 295 23 64; télécopieur: (32 2) 295 01 20].

Communication aux États membres établissant la liste des nouvelles zones éligibles en faveur du Royaume-Uni à l'aide dans le cadre d'une initiative communautaire concernant la reconversion des industries de l'armement (Konver)

(98/C 74/05)

Comme prévu au paragraphe 7 des principes directeurs publiés au *Journal officiel des Communautés européennes* C 180 du 1^{er} juillet 1994, page 20, la Commission des Communautés européennes a arrêté le 4 mars 1998, la liste visées ci-dessous des nouvelles zones éligibles en faveur du Royaume-Uni à l'aide dans le cadre d'une Initiative communautaire concernant la reconversion des industries de l'armement.

Les références relatives aux zones éligibles au titre de l'objectif n° 2 se rapportent à la liste initiale des zones industrielles en déclin concernées par l'objectif n° 2 et à la liste modifiée des zones publiées au *Journal officiel des Communautés européennes* L 81 du 24 mars 1994 et *Journal officiel des Communautés européennes* L 193 du 3 août 1996.

LISTE DES NOUVELLES ZONES ÉLIGIBLES AU TITRE DE KONVER

ROYAUME-UNI

Régions NUTS III	Zones éligibles
Tayside	Objectif n° 5 b) et hors objectif Brechin and Montrose TTWA
	Hors objectif
Cheshire	Crewe TTWA